



DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires cliniques

EXPÉDITEUR : Mireille Clermont, Coordonnatrice de l'accueil, orientation, intégration, développement et transformation par intérim
Mélanie Ridley Chef du service PMO et mobilité interne
Mathieu Massé Chef du service Acquisition de talents et chef de service Capital humain et transformation

DATE : 13 novembre 2025

OBJET : **Externat en soins infirmiers – Planification de la période hivernale 2025-2026**

Dans le cadre de la planification de l'externat en soins infirmiers pour la période hivernale, voici les principales informations à retenir :

Période d'externat

L'externat d'hiver se déroulera **du 21 décembre 2025 au 25 janvier 2026**. Durant cette période, les externes embauchés à l'été 2025 seront recontactés par l'équipe des ressources humaines afin de leur offrir la possibilité de travailler pendant la période des Fêtes. Ceux et celles qui souhaitent revenir pourront le faire dans la même unité que durant la période estivale.

Capacités d'accueil

Les capacités d'accueil de l'été seront automatiquement reconduites pour la période hivernale.

Si des places se libèrent, nous tenterons de les combler par de nouveaux externes (selon leur disponibilité), uniquement pour les équipes souhaitant prolonger l'externat après le 25 janvier et disposant des ressources nécessaires pour les financer.

Fin de l'externat

L'externat prendra fin le **25 janvier 2026**. Au-delà de cette date, seules les directions d'unité qui disposent de la capacité financière nécessaire pour financer les heures travaillées pourront conserver leur externe*. Pour les autres unités, l'externat prendra fin à la date prévue.

****Les directions souhaitant prolonger l'externat au-delà du 25 janvier auront jusqu'au 21 novembre pour nous aviser de la prolongation.***

NB. - Les externes pourront être embauchés seulement lorsqu'ils auront remis leur attestation d'externe aux ressources humaines.

Cordialement,

MC, MR, MM